

LETTRE OUVERTE DE **FO** DGFIP 50 A MADAME VALERIE PECRESSE, MINISTRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS ET DE LA REFORME DE L'ETAT.

Madame la Ministre,

Vous effectuez un déplacement dans notre département, notre organisation souhaite pouvoir vous parler des difficultés rencontrées par les agents et de nos revendications :

ARRETER LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Nous demandons l'arrêt des suppressions d'emplois car comment peut on demander toujours plus ou autant aux agents avec moins de personnels et de moyens. Ainsi, la Manche enregistre la suppression nette de 13 emplois pour 2012. Le budget départemental baisse de plus de 15%.

AMELIORER RAPIDEMENT ET CONCRETEMENT LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Avec les suppressions d'emplois, 1ere facteur aggravant, vient s'ajouter la multiplication des charges de travail (demande gracieuse, législation...) et l'accumulation des réformes mal préparées (passage à chorus...).

La santé des agents et leurs conditions de travail se dégradent. Le signal d'alarme a déjà été tiré par notre syndicat national auprès du directeur général de la DGFIP comme notre section locale auprès du directeur départemental.

DEFENDRE LES MISSIONS

Les difficultés évoquées précédemment contribuent à la dégradation des missions et du service public au détriment des usagers (particuliers, professionnels, collectivités). Ainsi, les postes comptables n'ont d'autre solution que de réduire leurs heures d'ouvertures, prémisse à de nouvelles fermetures.

Nous souhaiterions aussi connaître votre position quant au rapport de la Cour des Comptes sur les relations de la DGFIP avec les particuliers et les entreprises. Elle constate ce que les représentants du personnel dénoncent depuis longtemps. Mais, la cour fixe des objectifs à la DGFIP sans se préoccuper de la situation réelle des conditions de travail des personnels et de l'exercice des missions compte tenu de l'hémorragie d'emplois subie par cette administration.

REVALORISER LES REMUNERATIONS

Nous demandons la revalorisation du point d'indice car depuis 10 ans celle-ci est inférieure à l'inflation. De plus, la hausse de la retenue pour pension appliquée avec la loi sur les retraites conduit de facto à une baisse du pouvoir d'achats des fonctionnaires alors que comme la population, ils sont aussi confrontés aux diverses hausses des prix notamment celui de l'essence.

De même, **nous demandons l'abrogation du jour de carence** et de l'article 105 de la loi de finances du 28 décembre 2011 qui revient de fait à une nouvelle baisse directe du traitement des agents.

Réduire la protection des agents conduit à aggraver leurs difficultés financières et surtout porter atteinte à leur santé. Les fonctionnaires qui sont malades ne sont pas des coupables ou des fraudeurs qu'il faudrait punir !

Madame la Ministre, il y aurait beaucoup d'autres choses à dire et nous restons disponibles pour en parler, dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Madame la Ministre en l'expression de notre considération distinguée.

Julien CLAUDOT
Secrétaire départemental **FO** DGFIP 50